



Ville de
MONT-TREMBLANT

JUMELAGE MONT-TREMBLANT-CHÂTEL
ENTENTE POUR SKIER GRATUITEMENT
TREMBLANT POUR LES CHÂTELLANS
OU CHÂTEL POUR LES TREMBLANTOIS

Dans le cadre du jumelage de la Ville de Mont-Tremblant au Québec avec la Commune de Châtel en Haute-Savoie en France, Station Mont Tremblant et la Commune de Châtel offrent à la population de Mont-Tremblant et à celle de Châtel l'opportunité de skier gratuitement dans sa ville jumelle.

Les conditions de l'entente pour permettre aux Tremblantais et Tremblantaises de skier gratuitement Châtel et aux Châtellans et Châtellanes de skier gratuitement Tremblant sont les suivantes :

1. Les Tremblantais et les Tremblantaises peuvent skier gratuitement le Forfait Châtel (130 km de pistes) à la condition de se présenter à la Caisse centrale des remontées mécaniques de Châtel pour se procurer un billet de ski pour la durée de leur séjour.
2. Les Châtellans et les Châtellanes peuvent skier gratuitement Tremblant à la condition de se présenter au Service à la clientèle de Tremblant pour se procurer un billet de ski pour la durée de leur séjour.
3. Cette offre s'applique aux détenteurs de billets de saison de Station Mont Tremblant ainsi qu'aux citoyens et citoyennes de Mont-Tremblant qui sont détenteurs de la carte *Citoyen Citoyenne Mont-Tremblant* avec photo émise par la Ville de Mont-Tremblant.
4. Cette offre s'applique aux détenteurs de billets de saison de Châtel ainsi qu'aux citoyennes et citoyens de Châtel qui sont détenteurs d'une carte de citoyen avec photo émise par la Commune de Châtel.
5. L'entente autant à Tremblant qu'à Châtel sera d'une durée de cinq ans et débutera à l'hiver 2015-2016 pour se terminer à l'hiver 2019-2020.
6. Une demande pour le renouvellement de l'entente sera envoyée par écrit (lettre ou courriel) par la Ville de Mont-Tremblant à Station Mont Tremblant et à la mairie de Châtel.

Signé à
Mont-Tremblant, le 10 décembre 2014


Patrice Malo
Président et Chef de l'exploitation
Station Mont Tremblant

Signé à
Châtel, le 24/12 2014


Nicolas Rubin
Maire, Commune de Châtel
Président-directeur général de SAEM
et Tourisme

